

31.08.2022 - 09:27 Uhr

Économies d'énergie dans les villes

Bern (ots) -

La menace d'une pénurie d'électricité et de gaz préoccupe les villes : elles assument leurs responsabilités et se préparent à une éventuelle pénurie d'énergie. Par conséquent, l'Union des villes suisses soutient la campagne de sensibilisation que la Confédération lance au-jour'd'hui. Elle a également informé ses membres des mesures possibles dans les villes.

Il faut sensibiliser la population et l'économie afin qu'elles consomment moins d'énergie. La Confédération lance donc aujourd'hui une campagne en faveur des économies d'énergie. L'Union des villes suisses a été impliquée dans son élaboration. Les villes assument leurs responsabilités, participent à la campagne et informent les groupes cibles des mesures d'économie d'énergie possibles. Elles sont proches de la population et sont souvent leur première autorité de contact.

Quelles mesures les villes peuvent-elles mettre en oeuvre ?

Les directrices et directeurs municipaux de l'énergie échangent régulièrement entre eux, notamment au sein de la Commission de politique énergétique et climatique de l'Union des villes suisses (CPEC). La commission a élaboré une liste indiquant dans quelle mesure les villes elles-mêmes peuvent montrer l'exemple, prendre leurs responsabilités et économiser de l'énergie. La liste comprend des mesures possibles pour les bâtiments, les espaces publics et les transports publics (lien).

La situation n'est pas la même partout

Ces mesures volontaires possibles doivent servir d'orientation aux membres de l'Union des villes suisses : les conditions varient d'une ville à l'autre, raison pour laquelle les mêmes mesures ne sont pas utiles ou applicables partout. Les mesures ne sont pas seulement volontaires, elles sont aussi purement préventives : si une situation de pénurie devait effectivement se produire, le Conseil fédéral imposerait des mesures plus strictes par voie d'ordonnance. L'Union des villes reste en contact avec la Confédération et les cantons.

Contact:

Marc Moser, Responsable de la communication de l'Union des villes suisses:
076 428 96 94 / marc.moser@staedteverband.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100894108> abgerufen werden.